

DECISION DU MAIRE N° 2025-DC-72

Signature de l'avenant n°1 au marché n°23 10 008 « Aménagement et création de structures et modules pour les aires de jeux sur le domaine public »

Le Maire de Juvisy-sur-Orge,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22 alinéa 4,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la délibération n°54 du 4 juillet 2020, modifiée par les délibérations n°2023-11 du 16 février 2023 et n°2023-52 du 16 novembre 2023 par lesquelles le Conseil Municipal a délégué une partie de ses attributions au Maire, pour la durée de son mandat, en vertu de l'article susvisé du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la nécessité de signer un avenant actant d'une modification de l'acte d'engagement,

CONSIDERANT la proposition faite par la société SOLS JEUX ENTRETIEN,

DECIDE

La signature de l'avenant n°1 suivant :

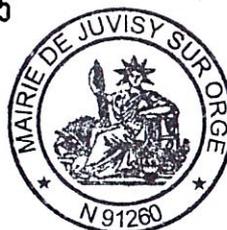
Objet de l'avenant	Date d'effet de la modification	Impact financier de l'avenant
Modification de l'Acte d'Engagement concernant les prestations sur devis	A sa notification	Aucun sur le montant initial du marché

L'avenant n°1 ne modifie pas les autres engagements pris dans le cadre des documents de la consultation du marché n°23 10 008.

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Trésorier Public de Sainte Geneviève des Bois
- La société SOLS JEUX ENTRETIEN

Fait à Juvisy-sur-Orge, le 12 MAI 2025



Le Maire,  
  
Lamia BENSARSA REDA

**Commune de Juvisy-sur-Orge**

**6 rue Piver**

**91260 Juvisy-sur-Orge**

**Tel :**

**Avenant**

## **Renseignements sur le marché**

**Pouvoir adjudicateur**

Commune de Juvisy-sur-Orge

**Titulaire du marché**

SOLS JEUX ENTRETIEN

**Objet du marché**

Aménagement et création de structures et modules pour les aires de jeux sur le domaine public

**Date de notification du marché**

29/06/2023

### **Avenant n° 1 concernant le marché n° 2310008**

#### **Avenant modifiant l'acte d'engagement**

**Le présent avenant est conclu entre les soussignés :**

Lamia BENSARSA REDA, Maire de la commune, agissant au nom et pour le compte de Commune de Juvisy-sur-Orge

Domicilié à :

Commune de Juvisy-sur-Orge

6, rue Piver

91260 Juvisy-sur-Orge

D'une part

Et

D'autre part

Elodie PENA, Directrice Adjointe, agissant au nom et pour le compte de SOLS JEUX ENTRETIEN

Domicilié à :

Le Post Blanc Route de Thoiry

78770 AUTEUIL

## Article 1 – Modification de l'article 4 de l'Acte d'Engagement

L'article 4 de l'Acte d'Engagement était rédigé comme suit :

### 4 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans :

- le bordereau des prix (BPU) ;

- le catalogue pour tous travaux et structures non prévus au BPU qui feront l'objet d'un devis. Il sera appliqué sur les produits catalogue une remise unique de

- 13 % sur les jeux commençant par J

- 10 % sur les jeux commençant par R

L'avenant modifie l'article 4 de la manière suivante :

### 4 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans :

- le bordereau des prix (BPU) ;

- le catalogue pour tous travaux et structures non prévus au BPU qui feront l'objet d'un devis. Il sera appliqué sur les produits catalogue une remise unique de

- 13 % sur les jeux commençant par J

- 10 % sur les jeux commençant par R

Le montant des prestations sur devis ne peut dépasser 10 % du montant maximum des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre.

La modification de l'acte d'engagement accorde donc la possibilité pour le pouvoir adjudicateur de commander hors du bordereau des prix unitaires, en bénéficiant de la remise catalogue sur devis à hauteur du seuil de 10% du montant maximum du marché, soit 31 320 € par an.

Fait à Juvisy-sur-Orge

### Signature des parties

Date de signature : Le .....

Date de signature : Le ..... 12 MAI 2025

Pour Sols Jeux Entretien

Pour la commune de Juvisy-sur-Orge

La Directrice Adjointe,

Le Maire,

Elodie PENA



*[Handwritten signature in blue ink]*

..... BENSARSA REDA

## **Notification de l'avenant**

*En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous :*

« Reçu à titre de notification une copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire :

*En cas d'envoi en LRAR :*

Coller ci-dessous l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.